

Image not found or type unknown



Allocations chômage et études

Par **Zazou27**, le **23/06/2016** à **18:21**

Je travaille actuellement à temps complet tout en poursuivant mes études. L'année prochaine, je ne pourrais pas cumuler temps plein et master, la densité des cours étant trop importante. Cependant, d'après les informations que j'ai, je ne pourrai pas avoir droit aux allocations chômage en tant qu'étudiante. cela est-il vrai? Si oui, existe--il une autre manière d'avoir une indemnisation? A savoir également que j'effectue un stage gratifié.

merci pour vos réponses

Par **P.M.**, le **23/06/2016** à **19:15**

Bonjour,

Pour pouvoir être indemnisée par Pôle Emploi, il faut rechercher activement un emploi et être disponible pour en occuper un immédiatement...